

## ANNEXE DESCRIPTIVE (déclinaison française du « Supplément au Diplôme »)

### Préambule qui ne peut être modifié

La présente annexe descriptive au diplôme (supplément au diplôme) suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Elle vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Elle est destinée à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Elle doit être dépourvue de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.

### UNIVERSITE DE :

### 1 - INFORMATIONS SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME :

- 1-1- NOM(S) PATRONYMIQUE : PRÉNOM :
- 1-2- DATE DE NAISSANCE (J/M/A) :
- 1-3- NUMÉRO OU CODE D'IDENTIFICATION DE  
L'ÉTUDIANT (LE CAS ÉCHÉANT) :  
XXXXXXXXXXXX

### 2. INFORMATIONS SUR LE DIPLOME

#### 2.1. Intitulé du diplôme : idem cadre 1- fiche RNCP

Intitulé réglementaire tel qu'il **figurera sur les arrêtés d'habilitation et le diplôme** ( parchemin) officiel : type de diplôme, finalité, domaine, mention, spécialité. **Ne pas traduire les titres officiels en anglais, ne pas utiliser d'abréviations).** S'il s'agit d'un double diplôme cela doit être précisé.

Ex :

#### **Master :**

**Domaine** sciences, technologies, santé, (à finalité professionnelle ?), **Mention** Sciences de l'information et des systèmes, **Spécialité** Systèmes, commande et diagnostic.

#### **Licence**

**Domaine :** Droit, Économie et Gestion,

**Mention :** Administration Économique et Sociale

#### 2.2. Principal/Principaux domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme : cadre 7- fiche RNCP

Concerne les principales disciplines enseignées dans le diplôme (mots clefs)

Ex : Automatique, diagnostic, surveillance des systèmes

Ex : Économie, Droit, Science Politique, Comptabilité, Gestion

#### 2.3. Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme : idem cadre 2- fiche RNCP

Intitulé obligatoire

Université Aix Marseille-3 (Paul Cézanne) - France

Établissement public sous tutelle du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche

#### 2.4. Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours : cadre 11- fiche RNCP

Même nom que dans la rubrique précédente, sauf si une partie des enseignements de la formation est dispensée dans un autre établissement (cette information est liée à la formation en général, et non pas à certains choix d'étudiants).

Université Aix Marseille-3 (Paul Cézanne)

#### 2.5. Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement/les examens : cadre 7- fiche RNCP

Indiquer dans quelle(s) langue(s) l'enseignement a été dispensé.

Il ne s'agit pas de lister les langues disponibles en cours de langue ni les langues employées lors des séjours à l'étranger (pour cela renvoi à la rubrique 4 ou 6).

Ex1 : Français

Ex 2 : Français (20%) et Anglais (80%)

### **3. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE NIVEAU DU DIPLOME**

#### **3.1. Niveau du diplôme :** idem cadre 4- fiche RNCP

Texte type établissement à indiquer :

2<sup>ème</sup> cycle, Niveau I (nomenclature française 1967), équivalent niveau 7 EQF, Grade de Master (300 crédits ECTS)

1<sup>er</sup> Cycle, Niveau II (nomenclature française 1967), équivalent niveau 6 EQF, Grade de Licence (180 crédits ECTS)

#### **3.2. Durée officielle du programme d'étude :**

Texte type établissement à indiquer :

Le master se déroule sur 4 semestres, soit 120 crédits européens

La licence se déroule sur 6 semestres, soit 180 crédits européens

#### **3.3. Conditions d'accès :** cadre 7 - fiche RNCP

Éviter le jargon, les abréviations ou une explication trop franco-française. Il s'agit d'expliquer les conditions d'accès à l'ensemble du cursus de master (M1 essentiellement donc, que l'on pourra éventuellement compléter avec des indications générales concernant la spécialité ou le parcours de M2).

En l'absence d'un texte spécifique proposé par l'équipe pédagogique (*taille maximale suggérée : 300 caractères une phrase type peut être proposée :*

Admission sur titre (titulaires d'une licence d'un domaine d'études compatible), ou par validation des études supérieures ou des acquis de l'expérience

Admission sur titre (titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme équivalent), ou par validation des études supérieures ou des acquis de l'expérience

### **4. INFORMATIONS CONCERNANT LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS.**

#### **4.1. Organisation des études :** cadre 7- fiche RNCP

Concerne la manière dont le programme est assuré (par exemple, temps plein, temps partiel, par intermittence/en alternance, à distance, période de stage, etc.). Un volume horaire global peut être indiqué, mais il doit prendre en compte l'ensemble du cursus et pas seulement l'année terminale du diplôme. En l'absence d'un texte spécifique proposé par l'équipe pédagogique *une phrase type peut être proposée :*

Ex : Temps plein pour les étudiants en formation initiale, possibilité d'étalement des études pour les étudiants en formation continue.

Ex : En alternance, présentiel et à distance, cours du soir,...

#### **4.2. Exigences du programme :** idem cadre 5 - fiche RNCP

C'est dans cette rubrique qu'il est proposé de décrire les exigences en termes d'objectifs visés, d'acquis, d'aptitudes et de compétences à acquérir pour se voir délivrer le diplôme. Il est demandé une description précise du cursus universitaire et des compétences acquises pendant la période d'études (*taille maximale suggérée : 3 000 caractères*).

Il est important que pour chaque parcours ou spécialité de master, **les équipes pédagogiques s'interrogent sur les objectifs généraux du diplôme qui est délivré aux étudiants**, et ce, non seulement en terme d'acquisition de connaissance, mais également en terme d'utilisation de ces connaissances au travers de compétences (important pour l'étudiant et pour les futurs employeurs). A défaut de s'interroger, pour chaque UE, sur les compétences attendues en fonction des pré-requis, et tout en reconnaissant que ce qui est proposé dans l'exemple est très général, il s'agit d'un progrès notable dans la présentation des diplômes.

**LA RUBRIQUE DOIT ÊTRE DÉCLINÉE SELON LES DEUX ITEMS SUIVANTS :**

**Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat**

**Cette liste d'activités doit permettre de mettre en évidence le niveau de responsabilité des personnes exerçant les activités décrites**

1°) Rester aussi près que possible d'un descriptif d'emploi, de métier ou de fonction en précisant les activités professionnelles et leur contexte (et non d'un descriptif de disciplines enseignées)

2°) Veiller à identifier le ou les domaines d'intervention Veiller à identifier le niveau de responsabilité y compris, si tel est le cas, les fonctions d'encadrement.

3°) Sérier les trois ou quatre types de situations professionnelles caractéristiques permettant de rendre lisibles les ressources mobilisées par la personne

4°) S'il y a lieu, et si c'est possible, donner une indication sur ce qui caractérise cette activité par rapport à d'autres qui s'en rapprochent et qui nécessitent des ressources particulières.

**EX :**

Ce professionnel :

- définit et propose une politique de ressources humaines adaptée à la stratégie de l'établissement
- met en œuvre la politique commerciale définie par la direction, négocie avec les clients importants
- négocie des contrats et assure le suivi de son portefeuille de clients (banque et assurance)
- assure la gestion administrative courante d'une société ou d'une association, étudie les dossiers relevant des activités financières (législation, évolution des produits financiers)

**Compétences ou capacités attestées**

**Elles doivent permettre de mettre en évidence les compétences en termes de connaissances et de savoir-faire associés qui sont évalués en fin de parcours de formation ou en VAE**

**Ne reprendre dans ces listes que ce qui est pertinent et caractéristique de la certification en question!!!**

Compétences ou capacités à préciser selon le niveau visé par la formation en **contextualisant : ça sert à quoi ?**

- Doivent figurer dans cette partie les éléments qui permettent de répondre à la question :  
« De quoi le titulaire du diplôme est-il capable ? » (La finalité)
- Rédiger par exemple sous la forme :  
« Ce diplômé a acquis les compétences nécessaires pour : ... »
- Établir ici des liens entre les capacités ou compétences attestées et les activités visées.

Lister des compétences à l'aide de **verbes d'action**, en les inscrivant dans un **contexte professionnel** et en précisant leur **finalité**

**Ex :** Le diplômé a acquis :

- les compétences nécessaires sur les plans économique et juridique pour comprendre le fonctionnement des institutions Sociales (administrations et entreprises). Il peut ainsi gérer les personnels et les compétences, définir et mettre en place des stratégies d'entreprise.
- les notions nécessaires en comptabilité et gestion financière lui permettant d'assurer la gestion administrative des entreprises et des associations, banques, assurances.
- la maîtrise d'outils informatiques (traitement de texte, Excel, Access) permettant la prospection, la gestion du temps, des tâches,....
- un niveau en Anglais (niveau TOEIC) facilitant la négociation des contrats avec l'étranger.

### **4.3. Précisions sur le programme (unités d'enseignement) et sur leurs crédits obtenus**

Pour un parcours complet de 4 semestres dans le master

Le tableau UE (codes, intitulés, crédits du parcours de l'étudiant est automatiquement généré par Apogée et cela peut être suffisant.

Pour un parcours incomplet (cas où le master-1, a été fait ailleurs ou cas d'accès par validation partielle) :

Si le tableau extrait d'apogée ne retranscrit qu'une partie des 4 semestres

- On peut compléter cette rubrique en listant les UE non générées par Apogée que l'on doit aussi retrouver dans le relevé de notes des 4 semestres concernées.
- On peut lister les cours traditionnels de M1 (à titre informatif) en expliquant que l'étudiant a été dispensé des enseignements par la commission du diplôme.

Dans l'un ou l'autre de ces cas le paragraphe 6.11 est à renseigner ou on peut écrire par exemple : **master 1 ..... Validé à l'université de Besançon.**

### **4.4. Système de notation et, si possible, informations concernant la répartition des notes**

Décrire le système de notation applicable au diplôme. Des variations énormes en termes de notations peuvent exister entre des établissements nationaux d'enseignement supérieur et entre divers pays. En l'absence de texte spécifique proposé par l'équipe pédagogique, (*taille maximale suggérée : 1 000 caractères*), le texte suivant est proposé pour l'Université Paul Cézanne :

Le diplôme est validé lorsque chacune des deux années est elle-même validée.

Les notes des semestres 1 et 2 se compensent, les notes des semestres 3 et 4 se compensent.

Au sein de chaque semestre, les notes des unités d'enseignements se compensent sans note éliminatoire. Chaque unité d'enseignement fait l'objet de contrôles, en contrôle continu ou examen final. Chaque unité d'enseignement est notée de 0 à 20 (10/20 est la note suffisante pour valider une unité d'enseignement).

### **4.5. Classification générale du diplôme :**

Cette rubrique explique les distinctions obtenues dans le cas où le diplôme applique des mentions. Quand il n'existe pas de régime de mentions, on indique « non applicable ».

**Ex : non applicable**

Ex: Distinctions appliquées au diplôme :

Mention Assez bien : notes entre 12 et 14 sur 20

Mention Bien : notes entre 14 et 16 sur 20

Mention Très bien : notes au-dessus de 16 sur 20

## **5. INFORMATIONS SUR LA FONCTION DU DIPLOME.**

### **5.1. Accès à un niveau supérieur :** voir cadres 8/9 fiche RNCP

Indiquer si le diplôme donne accès à des études universitaires et/ou professionnelles supérieures, notamment des diplômes ou des niveaux d'études spécifiques. En l'absence de texte spécifique proposé par l'équipe pédagogique (*taille maximale suggérée : 300 caractères*), le texte suivant est proposé pour l'Université Paul Cézanne :

**Le titulaire du master peut postuler pour un doctorat dans un domaine de formation compatible**

Le titulaire de la licence peut postuler pour un Master dans un domaine de formation compatible

### **5.2. Statut professionnel conféré : (si applicable)** voir cadre 6 fiche RNCP

Mentionner les cas où le diplôme débouche sur une profession réglementée.

Dans le cas des autres professions, il est conseillé de fournir une liste des emplois rencontrés et de lister certaines compétences particulières (*taille maximale suggérée : 1 000 caractères*)

Ex En raison de la nature interdisciplinaire de la formation AES (Économie, Droit et Gestion), le diplômé est un polyvalent qui peut occuper des emplois de cadres ou de chargés de missions, aussi bien dans les secteurs du public que du privé (secteurs industriels, secteur commercial, sociétés de service aux entreprises, collectivités locales ou territoriales, développement local, gestion des ressources humaines, groupes coopératifs, secteur associatif, enseignement ou administration), dans l'administration des entreprises, des associations ou le management public.

## **6. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

### **6.1. Renseignements complémentaires : Préciser si**

- une partie du diplôme a été acquise par validation ou faite dans un autre établissement
- le diplôme comprend une période d'étude à l'étranger (institution, durée, langue d'enseignement),
- la nature des stages dans une entreprise/pays (sujet, durée, lieu, pays),
- la qualification est un diplôme conjoint ou double/multiple,
- la formation accepte et valorise l'engagement personnel de l'étudiant (par exemple, fonctions associatives, engagements particuliers au sein de l'institution, etc...)

(Taille maximale suggérée : 500 caractères)

### **6.2. Autres sources d'informations : idem cadre 11 fiche RNCP**

Phrase type établissement à indiquer :

<http://www.univ-cezanne.fr/>, <http://www.poip.univ-cezanne.fr>

## **7. CERTIFICATION DE L'ANNEXE DESCRIPTIVE**

7.1. Date :

7.2. Signature :

7.3. Qualité du signataire :

7.4. Tampon ou cachet officiel :

## **8. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE SYSTEME NATIONAL (LES SYSTEMES NATIONAUX) D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR.**

Un schéma national présentant le LMD dans l'enseignement supérieur est joint.

Source : ONISEP/Office National d'Information Sur les Enseignements et Formation (<http://www.onisep.fr>)

### Abréviations

BTS : Brevet de Technicien Supérieur

DUT : Diplôme Universitaire de Technologie

DAEU : Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires

CPGE : Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles / *Preparatory classes* #

IUFM : Institut Universitaire de Formation des Maîtres / *University Institute for Teachers' Training* #

LICENCE PRO : Licence Professionnelle

